



L'info parents est un périodique destiné à informer les parents qui utilisent les services de garde reconnus par le bureau coordonnateur La trottinette carottée

## Le mot de la présidente



Bonjour chers parents,

Aujourd'hui il me fait plaisir de m'adresser à vous pour vous présenter le bureau coordonnateur qui supervise le service de garde de votre enfant.

Le bureau coordonnateur est là pour soutenir la responsable de service de garde (RSG) dans ses activités quotidiennes auprès de votre enfant. Il la soutient tant dans l'application de la loi et des règlements déterminés par le gouvernement que dans l'application d'un programme éducatif.

La trottinette carottée est un organisme qui coordonne des services de garde en milieu familial depuis longtemps. Fondée en 1995, elle fut d'abord une agence de garde en milieu familial. En septembre 1997, elle est devenue un centre de la petite enfance qui comptait 250 places en milieu familial dont plusieurs étaient situées dans les quartiers de La Petite Patrie et de Villeray. Son histoire est indissociable de celle du réseau de la garde en milieu familial du Québec. Le 1er juin 2006, La trottinette carottée est devenue le Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial du secteur Villeray La Petite Patrie.

La trottinette, c'est une équipe de 7 employées, supervisée par le directeur. L'expertise professionnelle de l'équipe est diversifiée afin de répondre aux besoins du milieu. Passionnée par son travail, l'équipe s'implique activement à faire avancer les idées et les pratiques reliées à l'éducation des jeunes enfants. Elle est profondément reconnaissante du rôle que joue la responsable de service de garde auprès de votre enfant et croit que c'est ensemble que nous pouvons bâtir un réseau de qualité. Le parent, en partenariat avec l'éducatrice, contribue à en hausser la qualité.

Votre rôle est important!

Violaine Gagnon, Présidente du conseil d'administration.

## Le mot du comité consultatif

Bonjour,

Je m'appelle Leila Hadji et je suis reconnue responsable de garde depuis mai 2004. J'ai été élue au sein du comité consultatif, le 4 septembre 2007, afin de m'impliquer davantage et apporter des suggestions pour améliorer le vécu des milieux familiaux.

Un grand changement a été apporté au comité en 2008, soit une réduction de ses membres élues, de 8 à 4, afin de faciliter les rencontres de travail.

Le comité consultatif s'est réuni pour la première fois le 11 septembre 2007 avec le comité pédagogique pour choisir les formations et les ateliers de perfectionnement répondant aux besoins des RSG.

Le 27 novembre 2007 le comité a assisté au mini-

colloque «Grandir ensemble» sur le multiâge qui fut très enrichissant. Le 9 et 16 avril le comité s'est rencontré en vue de travailler sur le projet vidéo qui a pour but de promouvoir le service de garde en milieu familial.

En plus du soutien et de l'assistance que le BC apporte aux RSG, le comité consultatif qui est le porte parole de ces dernières, collabore avec le BC et les parents pour accroître la qualité des services de garde et permettre un milieu favorable au développement de l'enfant.

Leila Hadji, pour le comité consultatif.

Les membres du comité: Julie Roch, Hadda Bourdine, Diane Provost, Leila Hadji et Julie Parent.

## Le mot du comité pédagogie

Voilà maintenant la 2ème année que je fais partie du comité et je me trouve pas mal chanceuse. Comme le comité facilite ma participation à différents événements, j'ai eu la chance d'assister à différents colloques et rassemblements:

- 10 novembre, Montréal: Forum de l'Association québécoise pour le multiâge
- 15 et 16 novembre 2007, Victoriaville, Colloque du CQSGEE.
- 27 novembre 2007, Montréal: Mini colloque Grandir ensemble.

À chaque fois, je fais le plein grâce aux rencontres et aux échanges passionnants. Je trouve ainsi une stimulation nouvelle pour alimenter ma réflexion sur ma pratique.

Réflexion qui m'aide dans mon quotidien mais qui permet également d'aider d'autres RSG.

Au colloque provincial de Victoriaville, je crois bien que j'étais la seule RSG présente. Je ressentais comme un privilège ainsi qu'un honneur de pouvoir représenter mes consœurs parmi tout ce beau monde œuvrant à la petite enfance: conseillères, éducatrices et directrices de CPE.

Merci à La trottinette carottée de me donner cette opportunité.

Anne Brunet, au nom du comité pédagogie de La trottinette carottée.

Les membres du comité: Mélissa Pierre et Anne Brunet.



## faites connaissance avec la trottinette carottée !

### Le personnel du BC

Notre bureau coordonnateur compte sept salariés, supervisés par le directeur, qui travaillent dans deux secteurs: administratif et pédagogique. La secrétaire réceptionniste répond aux demandes de renseignements des parents et des RSG et effectue des tâches de bureau, et la commis comptable s'occupe de l'administration des dossiers et des subventions aux RSG.

Le secteur pédagogique comprend 5 conseillères pédagogiques. Leur rôle est d'effectuer les reconnaissances des candidates RSG, de faire des visites à l'improviste chez ces personnes et de leur donner du soutien sous forme de conseil et de formation où en créant des documents pédagogiques.



### Le conseil d'administration (CA)

Il est composé de 9 membres, dont 6 parents, 1 RSG, 1 personne représentant les organismes du quartier et le directeur. Les parents du CA détiennent toujours les postes d'officiers (président, secrétaire et trésorier) et les décisions du CA ne peuvent être prises qu'avec l'accord d'une majorité de parents.

Les tâches principales du CA sont de donner les orientations principales du BC, de s'assurer de sa bonne gestion administrative et financière, d'accorder les reconnaissances aux nouvelles RSG et de vérifier le suivi des plaintes.

### Les projets de La trottinette carottée

#### Promotion du milieu familial

Un groupe, composé de 3 RSG et 2 conseillères pédagogiques du BC, travaille à l'élaboration d'un DVD explicatif destiné aux parents. Il s'adressera autant aux parents qui cherchent une place pour leur enfant qu'à ceux qui utilisent déjà l'un des services de garde reconnus par La trottinette carottée. Cet été, une équipe ira filmer dans différents milieux familiaux et le DVD devrait être disponible à l'automne.

#### Psychomotricité et milieu familial

Une psychomotricienne belge viendra passer 8 semaines cet été avec nous sur un projet qui soutiendra nos RSG dans leur travail quotidien avec les enfants. L'idée est de mieux outiller nos RSG dans la compréhension et l'intégration des liens entre l'affectivité et le développement moteur des tout-petits.

#### L'implication de La trottinette carottée

Notre BC entretient des relations et s'implique dans des activités au niveau du secteur Villeray La Petite Patrie mais également de façon élargie pour le Québec. Par exemple, au niveau provincial, notre BC a une représentante dans un comité de travail de la Fondation Chagnon, pour la question des enfants de milieux défavorisés et 2 représentantes au conseil d'administration de l'Association québécoise pour le multiâge (présidente et secrétaire)

### La participation des RSG à La trottinette carottée

Les RSG reconnues par notre BC travaillent en collaboration avec nous à différents niveaux:



- ♥ Dans le conseil d'administration du BC (1 RSG), en apportant le point de vue des RSG.
- ♥ Dans le comité consultatif. Ce comité de 5 RSG (4 sont élues par leurs consœurs et la 5ème est la RSG du CA) est régulièrement sollicité par le BC pour différentes questions touchant le bon fonctionnement administratif du BC et ses relations avec les RSG, ainsi que leur formation et aussi d'autres dossiers.
- ♥ Dans le comité pédagogie. Ce comité de 3 RSG agit en collaboration avec les conseillères pédagogiques du BC, pour toutes les questions relatives à l'amélioration des manières de faire et des méthodes éducatives avec les enfants.

Les RSG des comités ont également l'opportunité d'accompagner à l'occasion le personnel du BC à des rencontres de travail sur la petite enfance, des forums, des colloques, etc. Elles peuvent aussi s'impliquer dans les projets mis de l'avant par le BC, comme le DVD de promotion du milieu familial, la psychomotricité, etc.

# Les enfants ont eux aussi besoin de vacances

## Et si on parlait pédagogie...



Se lever rapidement, s'habiller encore un peu endormi, déjeuner sur le pouce ou même ne pas déjeuner, on fera ça plus tard, un tour rapide aux toilettes, laver les dents... on fera ça ce soir et c'est l'hiver: tout l'équipement à enfiler et zou, nous voici chez la gardienne. On dépose notre tendre paquet qui vient de subir les mêmes attaques du réveil parce que papa-maman doit aller travailler.

L'enfant est comme vous, il aurait préféré rester douillettement à la maison. Vous êtes au travail pour rapporter de l'argent pour la famille et lui est au "travail" pour grandir. Le jeu est le travail de l'enfant. Comme vous, il est à faire des efforts quand toute la journée vous êtes en interaction, à faire des choix, à gérer des contraintes, des humeurs, des joies et des difficultés. Mais lui n'a pas choisi son lieu de travail, il vous fait confiance.

Vous avez besoin d'un temps de repos dans l'année où tout ça est suspendu. C'est légitime. Les parents mais aussi les enfants ont besoin de vacances. Rappelez-vous, votre enfant n'est pas en vacances au service de garde, il est au travail.

## Un peu d'administration...

### Les jours fériés

La RSG peut fermer ou ouvrir son service de garde durant une journée fériée mais l'entente de services doit le mentionner et les dates doivent y être précisées. Selon le ministère de la Famille, seuls les jours suivants sont considérés comme fériés :

Le Jour de l'An (1<sup>er</sup> janvier)

Le Lundi de Pâques (en mars ou avril)

La Journée nationale des Patriotes (en mai)

La Fête nationale du Québec (24 juin)

La Fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet)

La Fête du Travail (début septembre)

L'Action de Grâce (en octobre)

Noël (25 décembre)

### Besoin de garde un jour férié

Le parent qui a la nécessité de faire garder son enfant durant un jour férié doit en parler auparavant avec la RSG. Il doit en effet appuyer sa demande par écrit, dans les 2 semaines précédant le jour férié. Attention, cela ne s'applique que pour les huit jours fériés précédemment cités!

Il est accepté que la RSG réclame uniquement la contribution du parent (7\$) pour une journée fériée ou de vacances, à condition qu'il n'y ait pas d'abus. Cependant, il est illégal que l'entente prévoie le plein tarif, par exemple 25 \$ pour un jour férié ou de vacances, alors que le parent est admissible à la contribution réduite (PCR).

### L'entente de services

L'entente de services conclue entre la responsable de services de garde (RSG) et le parent est un contrat régi par la *Loi sur la protection du consommateur*. Si un point de l'entente n'est pas explicite, le parent doit en discuter avec la RSG. Un accord se forme alors entre les deux parties afin d'établir un lien solide de confiance et assurer ainsi une compréhension de part et d'autre. L'important est de trouver un terrain d'entente. En signant l'entente, le parent en accepte les conditions et il doit en respecter les termes.

La RSG possède un statut de travailleuse autonome mais elle est régie par la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*. Ce statut lui confère certaines obligations et aussi certains droits.

### Les obligations du parent

- Le parent qui bénéficie de la contribution réduite a l'obligation de payer sa contribution de 7\$ par jour et de signer: le formulaire de place à 7 \$, l'entente de service et les fiches d'assiduité.
- Le paiement des frais de garde fait partie des obligations du parent. Il est important de bien respecter les modalités de paiement indiquées dans l'entente de services. En effet, la contribution parentale est une source de revenus pour la RSG et elle est en droit d'exiger un paiement régulier. De plus, elle a également le droit de résilier l'entente d'un parent qui, malgré les avertissements, néglige de payer les frais de garde de manière répétée.
- Il est habituel que la RSG demande au parent de signer régulièrement la *Fiche d'assiduité* de son enfant.
- Selon l'article 123 du *Règlement sur les Services de garde éducatifs à l'enfance*, la *Fiche d'assiduité* doit être signée par le parent à toutes les quatre semaines.
- Selon l'article 24 du *Règlement sur la contribution réduite*, la RSG doit être en mesure de démontrer la date et le mode de paiement de la contribution ainsi que le nombre de journées de garde pour lesquelles la contribution a été payée.
- En effet, ces documents sont sujets à des vérifications et il donc très important que le parent y appose sa signature.



### La su-père fête

Parce qu'un père c'est important!

Une Fête familiale à ne pas manquer!

Le 14 juin 2008,

Au Patro Le Prévost,

De 12 à 16 heures

Cette année La trottinette carottée a décidé de s'impliquer dans cet événement familial pour faire connaître la garde en milieu familial et tout l'importance qu'elle prend au cœur des quartiers Villeray et La Petite Patrie. Des responsables de services de garde seront présentes sur place. Et un kiosque entier leur sera dédié.

La su-père fête sera animée par Sylvain Massé (comédien professionnel). Sur scène vous pourrez voir et apprécier plusieurs spectacles, entre autre: Afrique en mouvement, Stetch le clown, des chansonniers et un spectacle musical style Nouvelle-Orléans. Les petits et les grands pourront profiter d'une foule d'activités gratuites : trampoline, maquillage, sport, bricolage, fabrication de marionnettes, kermesse, etc... Des collations seront offertes aux personnes présentes ainsi que plusieurs concours sur le thème de la paternité. La fête se déroulera à l'intérieur en cas de pluie. Tout est gratuit! Venez vous amuser en grand nombre et en famille!

## Évènements à venir

### SEMAINE DES SERVICES DE GARDE DU QUÉBEC

Du 25 au 31 mai 2008

### Un jardin aux mille trésors

Est le thème choisi pour cette année.

Voulant souligner le caractère précieux et unique de la petite enfance et nous amener à redécouvrir la richesse du réseau, la valeur du travail de l'ensemble des acteurs qui y œuvrent et la multitude d'initiatives qui y foisonnent.

Pour célébrer cette semaine spéciale, **mercredi le 28 mai**, La trottinette carottée distribuera de jolis ballons à 2 endroits:

Au BC: 1215 rue Beaubien Est **ET** chez Samira au 7680 rue de La Roche.

Nous tenons à remercier Samira Laazari, RSG de La trottinette, de bien vouloir nous accueillir dans sa cour !



### Assemblée générale annuelle du bureau coordonnateur La trottinette carottée

Mercredi 28 mai 2008, à 19h30,

au 1215 rue Beaubien Est.

Les parents, les responsables de services de garde et leurs assistants et assistantes sont cordialement invités.

Cette année, il y aura élection pour 3 postes au conseil d'administration: 2 parents et un représentant des organismes du quartier.

Vous êtes intéressée ou intéressé ?

veuillez contacter: Valérie Simard, secrétaire-réceptionniste: tél.: (514) 523-0659.